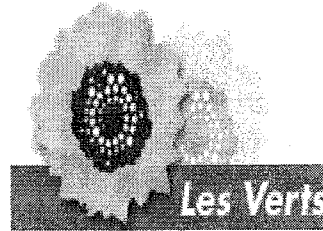


PAROLES

Groupe de Reflexion et d'Action Municipale



LES
NOUVELLES
VERTES

E
D
I
T
O

Dimanche 13 juin, votez.... L'ESSENTIEL, LES VERTS Partager, Protéger, Respirer, Vivre

Nous, Elus Verts de Noisy, vous appelons à dire oui à l'Europe Verte.
Une Europe sociale, démocratique, soucieuse de son environnement.
Ensemble, de la commune à l'Europe, faisons avancer la défense de notre planète grâce à une Europe des Régions et des peuples solidaires.
«Trop près du marché, trop loin des citoyens, l'Europe a perdu le Nord et déçu le Sud».
A nous de lui faire retrouver son grand dessein: paix et démocratie, écologie et solidarité.
L'Europe est une chance à saisir, non une fatalité à subir...A vous de décider.

Anne DEO

Jean-Claude ROGER

ELECTIONS EUROPEENNES 2004 : MODE D'EMPLOI

Qui élit-on ? Le Parlement européen est l'assemblée des représentants des citoyens des 25 Etats membres. Il est composé de 676 députés européens élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans renouvelable. A titre d'exemple, l'Allemagne dispose de 99 sièges, la France, le Royaume Uni et l'Italie de 72 sièges, l'Espagne et la Pologne de 50 sièges, la Belgique de 22 sièges, la Hongrie de 20 sièges, l'Irlande de 12 sièges l'Estonie de 6 sièges...

Son siège officiel est à Strasbourg mais une grande partie du travail parlementaire s'effectue à Bruxelles.

Le Parlement européen :

- vote le budget européen
- rédige des lois
- contrôle les autres institutions européennes.

Les Verts : Les Verts sont la première formation politique à réaliser une union véritable, à travers le Parti Vert Européen, ce qui permettra d'être un parti charnière au sein des coalitions politiques et de mieux peser sur les décisions car le Parlement vote et participe à l'élaboration de politiques publiques européennes dont les conséquences se font sentir au niveau national.

Le mode de scrutin : L'élection a lieu à la représentation proportionnelle, la seule à garantir une représentation juste et une expression démocratique. Les listes qui n'ont pas obtenu 5% des suffrages exprimés n'ont aucun siège. Mais le découpage par régions modifie un peu les rapports de force. Pour la France, il y a 8 circonscriptions :

Le Nord Ouest (12 sièges), l'Ile de France (14), l'Ouest (10), l'Est (10), la Loire Massif Central (6), le Sud Ouest (10) et le Sud Est (13).

A Noisy, la noix d'honneur

La nouvelle équipe municipale est aux commandes depuis 15 mois (à 3 mois près, c'est le temps qui a été donné à l'équipe précédente pour réaliser le début de son programme avant la décision du Conseil d'Etat d'annuler les élections).

Au-delà des travaux de voirie et de maintenance qui incombent à toute municipalité, quelle ambition nous propose-t-on en dehors de vivre « passionnément » notre ville, fleurie certes mais toujours aussi sale ?

-nous avons prévu une extension de l'école maternelle Léo Lagrange ; la municipalité UDF-UMP a préféré des algéco. Mais le problème de l'accueil des 3 ans reste entier, la rentrée 2004 le montrera. Et les sommes allouées aux écoles publiques est en baisse alors que Ste Croix va recevoir 122000€ !

-nous avons présenté un projet de construction de 200 maisons de ville sur la ZAC des Guillaumes. Aucun nouveau projet n'a été présenté.

-nous avons engagé, tardivement il est vrai, une relation avec les Noiséens sur le prolongement du tram francilien. On en est toujours à une position officielle de refus de la majorité de droite mais pas encore aux propositions.

-nous avons programmé un relais pour les assistantes maternelles et engagé les discussions avec les associations pour un Espace Solidarité, relais d'accueil et d'information pour les situations d'urgence et de précarité. Qu'en reste-t-il ?

-les serres municipales devaient déménager. Il n'en est plus question.

-les Comités de quartier mis en place, il s'agissait de les accompagner dans leurs premiers pas. Ils n'ont pas le soutien des élus et des services qui était prévu dans la charte. Et le Conseil municipal des Enfants n'a jamais été cité.

-où est passé le projet de gymnase pour le collège Prévert ?

Dans le même temps, des structures favorisant la rencontre, le débat, le soutien, ont perdu tout ou partie de leurs subventions (l'Office des sports, Noisy Enfance, Repères...), la plus grande partie des chefs de service ont été poussés dehors et les contrats du personnel communal le plus fragile non renouvelés. Et les élus de l'équipe municipale n'ont pas été épargnés par la casse : M. Pontic, puis M. Siavellis enfin M. Raisky. Peu de villes

connaissent pareille hémorragie ! Désaccord politique ? Incompatibilité d'humeur avec le cabinet de Me le Maire ? Quoi qu'il en soit, c'est la ville qui trinque. Il est grand temps pour les Noiséens de se réveiller et d'être plus présents dans les affaires qui les concernent !

Inexcusable !

Certains jeunes noiséens, notamment au centre ville, traînent leur ennui à longueur de soirée. Il faut avouer que, depuis le forum organisé il y a 2 ans afin de constituer un conseil local de la jeunesse (qui n'a d'ailleurs pas vu le jour!), rien ne leur a été proposé. Cela ne les autorise pas à troubler parfois la tranquillité de leurs voisins et encore moins à entraver le bon fonctionnement des commerces. Le grave incident survenu au gérant du nouveau commerce de surgelés est inacceptable et nous avons assuré l'équipe du magasin du soutien des Verts. La sanction était nécessaire. Mais elle ne dispense pas d'une politique de la jeunesse qui fait toujours cruellement défaut dans notre ville.

CONTRE LA POLLUTION CHIMIQUE : L'APPEL DE PARIS

« Nous, scientifiques, médecins, juristes, humanistes, citoyens, convaincus de l'urgence et de la gravité de la situation, déclarons que :

Article 1 : Le développement de nombreuses maladies actuelles est consécutif à la dégradation de l'environnement

Article 2 : La pollution chimique constitue une menace grave pour l'enfant et pour la survie de l'Homme

Article 3 : Notre santé, celle de nos enfants et celle des générations futures étant en péril, c'est l'espèce humaine qui est elle-même en danger. »

Cet appel, signé par Jean BERNARD, Jean pierre CHANGEUX, Yves COPPENS, Nicolas HULOT, Lucien ISRAEL, François JACOB, Albert JACQUART, Luc MONTAGNIER, Jean Marie PELT, Hubert REEVES entre autres, exige le contrôle et la suppression si nécessaire de substances polluantes chimiques dans notre environnement. Rejoignons-les. Pour signer la pétition européenne :

appel2paris@wanadoo.fr

CONTRAT DES VERTS POUR L'EUROPE 2004 - 2009 validé par l'ensemble des groupes Verts européens présents dans le PARTI VERT EUROPEEN

Faire annuler la partie III de la Constitution sur les politiques libérales
Lutter contre toute discrimination, pour l'égalité des sexes et les droits des minorités ethniques, des exilés politiques et des réfugiés économiques
Supprimer le traité Euratom et utiliser les fonds pour les énergies renouvelables, promouvoir les toits solaires partout en Europe

Exiger un contrôle du Parlement sur Europol et les services de renseignements (grande criminalité, terrorisme)

Agir contre le tabagisme passif, contre les substances chimiques dans l'environnement, pour la réduction des déchets

Réduire les gaz à effet de serre de 30% en 2020 (voitures propres, taxe sur le kérosène, réduction du trafic poids lourds, priorité au transport ferroviaire des marchandises)

Prolonger le moratoire sur les OGM, rendre l'étiquetage OGM obligatoire, créer de zones sans OGM (villes, régions), promouvoir l'agriculture bio, réglementer la pêche dans les pays du tiers monde

Mettre en place une politique européenne de création d'emplois, financer les projets de développement durable, organiser la formation des chômeurs

Contrôler les institutions financières qui interviennent en Europe

Harmoniser les impôts sur les sociétés (contre le délocalisation)

Protéger et promouvoir le service public dans l'Europe entière

Augmenter l'aide à la coopération pour les pays en voie de développement (0,7 % du PIB) et taxer les transactions financières (taxe Tobin)

Développer la bourse Erasmus pour les étudiants, élaborer un programme éducatif européen sur l'immigration pour toutes les écoles élémentaires

Protéger la diversité culturelle, soutenir le cinéma européen, instaurer un fonds européen pour les sports et un observatoire pour l'indépendance des médias

Renforcer le Corps civil européen de la paix, faire une loi sur les ventes d'armes

Se mettre d'accord sur un siège unique pour l'Europe à l'ONU, renforcer le pouvoir de la Cour pénale internationale

Se battre pour des institutions plus transparentes, plus préoccupées d'environnement, plus accessibles aux citoyens européens.

Les Verts au parlement européen...un groupe, des actes

Quelques exemples de mesures adoptées dans les lois européennes à l'initiative des Verts :

-Agriculture : traçabilité des OGM et des pesticides sur les produits agricoles, interdiction des antibiotiques de croissance animale à partir de 2006...

-Environnement : programme de conservation des variétés végétales et animales traditionnelles et régionales, fin des subventions aux pavillons de complaisance...

-Energie : objectif 22% d'énergie renouvelable en Europe en 2010 (aujourd'hui 14%), commission d'enquête sur le naufrage du Prestige, engagement des nouveaux pays membres à démanteler les installations nucléaires en mauvais état...

-Transports : 610 millions d'euros pour les transports sûrs et durables...

-Démocratie : augmentation des pouvoirs du parlement, défense des droits des femmes et des droits des Roms...

-Economie : bataille pour le logiciel libre, mise plus rapide des médicaments sur le marché les génériques, notamment pour les pays du Tiers monde...

-Social : libre circulation des étrangers résidant en Europe depuis plus de 5 ans, rapport sur la coordination des systèmes de sécurité sociale...

-Culture : défense du statut des artistes et de la diversité linguistique...

-International : envoi de parlementaires à Washington (contre la guerre en Irak), dans le Caucase et au Tibet, création, dans le projet de Constitution, d'un corps civil européen pour la paix (opérations humanitaires)...

Les députés Verts sont les plus présents des députés Français au parlement européen, les Verts travaillent !

Europe: il reste des frontières...

Que signifie l'entrée dans l'Union Européenne pour les citoyens des 10 nouveaux pays accueillis le 1er mai dernier?

Cela veut dire que maintenant, une entreprise implantée dans un de ces pays pourra envoyer ses salariés, en France, par exemple, dans le cadre de la **libre circulation des services**. Mais il faut plutôt parler d'**exportation de force du travail**, car les salariés n'acquerront aucun droit au séjour et ne bénéficieront pas de l'ensemble des dispositions du code du travail français. Pour obtenir l'égalité des droits (séjour, travail, droits sociaux) avec les citoyens de l'Europe des Quinze, ces nouveaux européens devront attendre selon les cas 2, 5 ou 7 ans... De plus, rien n'est prévu actuellement pour les 15 millions d'immigrés, venus des pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, régulièrement installés dans un pays d'Europe: ils sont «assignés à résidence» dans le pays qui leur a reconnu un droit au séjour, et, quelle que soit leur ancienneté sur le sol européen, ne disposent d'aucun des attributs liés à la citoyenneté: liberté d'installation dans un pays voisin, droit de vote aux élections municipales et européennes. **Un million de signatures peuvent faire évoluer les choses.**

Europe: ne pas oublier la Palestine

Face à un gouvernement israélien qui viole les lois internationales: attaques contre les civils, destruction de maisons et de cultures, construction illégale du mur, une Europe de 450 millions d'habitants a des moyens: sanctions économiques, force internationale de protection des populations civiles...

Quant à l'**antisémitisme et aux violences intolérables qu'il engendre en France aujourd'hui**, s'il est bien réel et préoccupant, et nous le combattons comme toutes les autres formes de racisme et d'exclusion, il est injuste de s'en servir quand il s'agit de défendre des droits bafoués par un gouvernement et de promouvoir la paix et la sécurité pour tous les citoyens d'Israël et de Palestine.

Monique DEREBOUL

COMMERCE ÉQUITABLE: TRAVAILLER POUR UNE PLANÈTE NOUVELLE

Qui a intérêt à la baisse des matières premières importées (café, thé, fruits...)? Les pays riches.

Qui a intérêt à la hausse des produits manufacturés exportés? Les pays riches.

Les pays pauvres, et notamment les petits producteurs, n'ont pas leur mot à dire dans ces échanges commerciaux. Et ils continuent à s'appauvrir au point de préférer parfois planter la coca plutôt que le café ou le coton.

Il faut donc corriger cette situation inégale et injuste, en assurant aux coopératives d'artisanat et de production, en contrepartie de leur engagement de ne pas employer d'enfants et de garantir la qualité de leurs produits, des revenus justes et fixes leur permettant de faire vivre leurs familles et de se développer.

Vous trouverez du café Malongo, et peut être du chocolat, à Atac et à Carrefour. Soyez militant, soyez solidaire. Pour en savoir plus :

www.commerceequitable.com

Les 5 règles du commerce équitable :

- 1) *prix fixés par les coopératives en fonction de leurs besoins (santé, logement, éducation)*
- 2) *suppression des intermédiaires de distribution*
- 3) *engagement de ne pas employer d'enfants*
- 4) *transparence des relations commerciales (contrôle des marges et des conditions de travail)*
- 5) *respect des fabrications traditionnelles*

Pour nous contacter

Les Verts Noisy 7 bd de la république

NoisyGramVerts@free.fr